Ventes pour Taxes d'Etat, de propriétés Foncières.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES —PAROISSE D'ORLEANS, DEUXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, située dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 25ème jour d'août A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et de la paroisse d'Orléans, ainsi de continuités de la collection des taxes assessées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1880, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

ARAT, L. et L. F. GENERES—Taxe de 1880, montant à.....$5 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark Générale, Canadelet et Conti, designé comme l'Ilet No. 475; tel dit Ilet No. 475 mesure 26 pieds de face à la rue Clark sur 97½ pieds de profondeur.

ABAT, L. et L. F. GENERES—Taxe de 1880, montant à.....$5 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Ste Scott, Ponce St. Louis et Conti, designé comme les Nos. 1 à 7 dans l'Ilet No. 529; lesdits lots Nos. 1 à 7 mesurent 319 pieds de face à la rue Scott, sur 176 pieds de profondeur.

ALVA, ANTOINETTE—Taxe de 1880, montant à.....$6 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne Or.rans, Bourgogne et Rempart, désigné comme le Lot No 2 de l'Ilet No. 102; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 90 pieds de profondeur.

ALVA, VVE. FELIX M.—Taxe de 1880, montant à.....$5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe et Roffignac, désigné comme le lot No. 4 de l'Ilet No. 197, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 100 pieds.

ABADIE, BERNARD—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Tonti, Ste. Anne et Miro, désigné comme le No 14 de l'Ilet No. 295; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 100 pieds.

ABADIE, B.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Conti et Dorgenois et Broad, désigné comme le No. 6 de l'Ilet No. 340, le dit lot No 6 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 102 pieds de profondeur.

BAILLIO, N. F.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Sept (7) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Louis, Tonti et Rochelaise, désignés comme les lots Nos. 1 à 6 de l'Ilet No. 307, le dit lot No. 1 mesure 24 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 100 pieds, le lot No. 2 mesure 24 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 100 pieds ensemble les Nos. 3, 4 et 5 formant l'encoignure des rues St. Louis et Rochelaise et mesurant 74 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 100 pieds.

BAILEY N. E—Taxe de 1880, montant à.....$7 60

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Royale, Passage de la Bourse Bienville et Conti, désigné comme le No 16 de l'Ilet No. 265; le dit lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 100 pieds.

BAILEY, N. E—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, St. Louis, Tonti et Rochelaise, désigné comme le lot No. 15 de l'Ilet No. 307; le dit lot No. 15 mesure 25 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 100 pieds.

BAILEY, N. E—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Deux certains lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, St. Louis, Tonti et Rochelaise, désignés comme les lots Nos. 10 et 20 de l'Ilet No. 307, les dits lots Nos. 10 et 20 mesurent 25 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 100 pieds.

BARBE, VEUVE JEAN—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Cortez, Avenue Bienville et Telemaque, désignés comme les lots Nos 1 à 5 de l'Ilet No. 502, les dits lots Nos. 1 à 5 formant l'encoignure des rues Conti et Cortez et mesurant 172 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 102 pieds

BAKER, SUC. de JOSEPH M—Taxe de 1880, montant à.....$5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Dorgenois, Douane et Broad, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 353; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Bienville et Dorgenois et mesure 29 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 130 pieds.

BADER ADOLPHE—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Dorgenois, Bienville et Rochelaise, désignée comme partie du lot No 12 de l'Ilet No. 269; la dite partie du lot No 12 forme l'encoignure des rues Conti et Dorgenois et mesure 114 pieds de face à la rue Conti sur 136 pieds de profondeur.

AVEGNO, PHILIP—Taxe de 1880, montant à.....$2 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Tonti, Ste. Anne et Miro, désigné comme le No 13 de l'Ilet No. 295; le dit lot No. 13 formant l'encoignure des rues Dumaine et Tonti, et mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 120 pieds.

ABADIE, B.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Dorgenois et Broad, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No 340, le dit lot No 1 mesurant 31 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 102 pieds de profondeur.

BADIE, B.—Taxe de 1880, montant à.....$4

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Miro, St. Philippe et Tonti, désigné comme le No. 14 de l'Ilet No. 294; le dit lot No 14 forme l'encoignure des rues Dumaine et Miro, et mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 100 pieds.

ABADIE, BERNARD—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti et Dorgenois, désigné comme le No. 6 de l'Ilet No. 327; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Conti sur 136 pieds de profondeur.

AVEGNO, PHILIP et SUCCESSION de JAMES DUPAS—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Ste. Anne et Miro, désigné comme les Nos 1 à 5 dans l'Ilet No. 295; le dit lot No. 13 formant l'encoignure des rues Dumaine et Tonti, et mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 120 pieds de profondeur.

AVEGNO, P. N. et L. E. LEMARIE—Taxe de 1880, montant à.....$6 30

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Bienville, Bourbon et Conti, désigné comme les Nos. 1 à 6 de l'Ilet No. 476; le dit Ilet No. 476 mesure 30 pieds de face à la rue Clark sur 277 pieds de profondeur.

ALTMAN, A.—Taxe de 1880, montant à.....$6

Sept (7) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, formant un triangle, et borné par la rue Scott, Ponce St. Louis et Conti, désignés comme les Nos. 1 à 7 dans l'Ilet No. 529; lesdits lots Nos. 1 à 7 mesurent 319 pieds de face à la rue Scott, sur 176 pieds de profondeur

ALVA, ANTOINETTE—Taxe de 1880, montant à.....$6 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne Or.rans, Bourgogne et Rempart, désigné comme le Lot No 2 de l'Ilet No. 102; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 90 pieds de profondeur.

ALVA, VVE. FELIX M.—Taxe de 1880, montant à.....$5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Dorgenois, Douane et Broad, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 353; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Bienville et Dorgenois et mesure 29 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 130 pieds.

BADER ADOLPHE—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Dorgenois, Bienville et Rochelaise, désignée comme partie du lot No 12 de l'Ilet No. 269; la dite partie du lot No. 12 forme l'encoignure des rues Conti et Dorgenois et mesure 114 pieds de face à la rue Conti sur 136 pieds de profondeur.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à.....$3 30

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par la rue St. Philippe, Belle-sa-se, Gayoso et Salcedo, désigné comme l'Ilet No. 408.

AVEGNO, PHILIP et SUCCESSION de JAMES DUPAS.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Ste. Anne et Miro, désigné comme les Nos 1 à 5 dans l'Ilet No. 295; le dit lot No. 13 formant l'encoignure des rues Dumaine et Tonti, et mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 120 pieds de profondeur.

AZEMAR, J.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hopital, Urselines, Prieur et Johnson, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 257; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 135 pieds.

AVEGNO, P. N. et L. E. LEMARIE—Taxe de 1880, montant à.....$6 30

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Bienville, Bourbon et Conti, désigné comme les Nos. 1 à 6 de l'Ilet No. 476; le dit Ilet No. 476 mesure 30 pieds de face à la rue Clark sur 277 pieds de profondeur.

ALTMAN, A.—Taxe de 1880, montant à.....$6

Sept (7) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, formant un triangle, et borné par les rues Scott, Ponce St. Louis et Conti, désignés comme les Nos. 1 à 7 dans l'Ilet No. 529; lesdits lots Nos. 1 à 7 mesurent 319 pieds de face à la rue Scott, sur 176 pieds de profondeur

ALVA, ANTOINETTE—Taxe de 1880, montant à.....$6 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne Or.rans, Bourgogne et Rempart, désigné comme le Lot No 2 de l'Ilet No. 102; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 90 pieds de profondeur.

ALVA, VVE. FELIX M.—Taxe de 1880, montant à.....$5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Dorgenois, Douane et Broad, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 353; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Bienville et Dorgenois et mesure 29 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 130 pieds.

BADER ADOLPHE—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Dorgenois, Bienville et Rochelaise, désignée comme partie du lot No 12 de l'Ilet No. 269; la dite partie du lot No. 12 forme l'encoignure des rues Conti et Dorgenois et mesure 114 pieds de face à la rue Conti sur 136 pieds de profondeur.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à.....$3 30

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par la rue St. Philippe, Belle-sa-se, Gayoso et Salcedo, désigné comme l'Ilet No. 408.

AVEGNO, PHILIP et SUCCESSION de JAMES DUPAS.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Ste. Anne et Miro, désigné comme les Nos 1 à 5 dans l'Ilet No. 295; le dit lot No. 13 formant l'encoignure des rues Dumaine et Tonti, et mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 120 pieds de profondeur.

AZEMAR, J.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hopital, Urselines, Prieur et Johnson, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 257; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 135 pieds.

BARZAC, ELIZA ET MARIE—Taxe de 18 0, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Dauphine, Villeré et Robertson, désigné comme le lot No 6 de l'Ilet No. 179; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 100 pieds de profondeur.

BARZAC, ELIZA ET MARIE—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Dauphine, Villeré et Robertson, désigné comme le lot No. 3 de l'Ilet No. 267; le dit lot No. 3 mesure 20 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 120 pieds de profondeur.

BARJAX, E. ET M.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Conti, St. Louis et Miro, désignés comme les lots Nos. 24 à 28 de l'Ilet No. 354; 1 à dits lots Nos. 24 à 28 mesurent 124 pieds de face à la rue St. Philippe sur 100 pieds de profondeur.

BLANC, SAMUEL P.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Conti, St. Louis et Miro, désigné comme le lot No 29 de l'Ilet 300; le dit lot No. 29 mesure 32 pieds de face à la rue Tonti sur 84 pieds de profondeur.

BRENNAN, FRANCOIS—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Conti, Rochelaise et Dorgenois désigné comme le lot No 9 de l'Ilet 321; le dit lot No 9 mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur 100 pieds de profondeur.

BEUGNOT, DR. J. B.—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme une portion de terre, bornée par la rue Philippe, St. Louis, Ave nue Taylor et Brooks.

BEUGNOT, J. F.—Taxe de 1880, montant à.....$4 50

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Esplanade, Avenue Hagan, Lopez et Roffignac, désignés comme les lots Nos. 1 à 5 de l'Ilet No. 436; les dits lots Nos. 3 à 5 mesurent 125 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

BACAS, MME A.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Toulouse, Scott St. Louis et Cortez, désignée comme lots Nos. —— de l'Ilet No. 240; les dits lots Nos. —— formant l'encoignure des rues Toulouse et Scott et mesurant 31 pieds de face à la rue Toulouse sur 3.0 pieds de profondeur.

ALTMAN J.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Huit (8) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, Rochelaise, Dorgenois et St. Pierre, désignés comme les lots Nos. 1 à 8 de l'Ilet No. 542.

ARABIE VVE. J. L.—Taxe de 1880, montant à.....$5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans borné par les rues Alexandre, Dumaine, Ste. Anne et Napoléon, désigné comme Ilet No. 571.

ANDRY MINEUR DE J. E.—Taxe de 1880, montant à.....$10 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Hospital et Quartier désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 29; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds.

ADLER, MME E. A.—Taxe de 1880, montant à.....$30 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Royale, Passage de la Bourse Bienville et Conti, désigné comme lot No 16 de l'Ilet No. 265; le dit lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 97½ pieds.

ADLER, E. A. ET SA FEMME—Taxe de 1880, montant à.....$21 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Bienville, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No 24 de l'Ilet No. 93; le dit lot No. 23 mesure 25 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 127 pieds.

ADLER EMMANUEL ET SA FEMME.—Taxe de 1880, montant à.....$15 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Marais, St. Pierre et Liberté désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 150; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Orléans et et Marais et mesure 32 pieds de face à la rue Orleans, sur 57 pieds de profondeur.

ALLEMON, JOHN—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti et Cortez et mesurant 172 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 102 pieds

BAKER, SUC. de JOSEPH M.—Taxe de 1880, montant à.....$5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Dorgenois, Douane et Broad, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 353; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Bienville et Dorgenois et mesure 29 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 130 pieds.

BADER ADOLPHE—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Dorgenois, Bienville et Rochelaise, désignée comme partie du lot No 12 de l'Ilet No. 269; la dite partie du lot No. 12 forme l'encoignure des rues Conti et Dorgenois et mesure 114 pieds de face à la rue Conti sur 136 pieds de profondeur.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à.....$3 30

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par la rue St. Philippe, Belle-sa-se, Gayoso et Salcedo, désigné comme l'Ilet No. 408.

AVEGNO, PHILIP et SUCCESSION de JAMES DUPAS.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Ste. Anne et Miro, désigné comme les Nos 1 à 5 dans l'Ilet No. 295; le dit lot No. 13 formant l'encoignure des rues Dumaine et Tonti, et mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 120 pieds de profondeur.

AZEMAR, J.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hopital, Urselines, Prieur et Johnson, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 257; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 135 pieds.

BILLGERY, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à.....$12 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hopital, Dauphine, Bourbon et Dauphine, désigné comme le lot No. 10 de l'Ilet No. 98; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur 100 pieds de profondeur.

BILLGERY, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Bienville et Dauphine, désigné comme le lot No. 5 de l'Ilet No. 186; le dit lot No. 5 mesure 36 pieds de face à la rue Villere sur une profondeur de 84 pieds.

BIRCHFIELD, MME SAMUEL—Taxe de 1880 montant à.....$12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Douane, Johnson et Villere, désigné comme le lot No. 17 de l'Ilet No 274; le dit lot No. 17 mesure 29 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds.

BLANC, SAMUEL P.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hôpital, Conti, St. Louis et Miro, désigné comme le lot 29 de l'Ilet 300; le dit lot No. 29 mesure 32 pieds de face à la rue Tonti sur 84 pieds de profondeur.

BRENNAN, FRANCOIS—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Conti, Rochelaise et Dorgenois désigné comme le lot No 9 de l'Ilet 321, le dit lot No 9 mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur 100 pieds de profondeur.

BEUGNOT, DR. J. B.—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Ste. Scott, Ponce St. Louis et Conti, désignés comme les lots Nos. 1 à 7 de l'Ilet No. 529; lesdits lots Nos. 1 à 7 mesurent 319 pieds de face à la rue Scott, sur 176 pieds de profondeur

BEUGNOT, J. F.—Taxe de 1880, montant à.....$4 50

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Esplanade, Avenue Hagan, Lopez et Roffignac, désignés comme les lots Nos. 1 à 5 de l'Ilet No. 436; les dits lots Nos. 3 à 5 mesurent 125 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

BOUNE, MME D. P. ET N.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Casa Calvo, Bienville et Dauphine, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 265; le dit lot No. 13 mesure 25 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds de profondeur.

BOWLING, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Cortez Avenue Bienville et Douane, désigné comme l'Ilet No. —, le dit Ilet No — mesure 266 pieds 73 pieds.

BLOSSMAN, MME SAMPSON et ARTHUR THEARD—Taxe de 1880, montant à.....$6

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui y tiennent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, St. Pierre, St. Louis et Conti, désignés comme les lots Nos 1, 2, 13 et 14 de l'Ilet 325; les dits lots Nos 1, 2, 13 et 14 de l'Ilet No. 325, mesurent 120 pieds de face à la rue Scott sur 150 pieds de profondeur, les dits lots Nos 13 et 14 mesurent 60 pieds de face à la rue Bienville sur 150 pieds de profondeur.

BOSNET, E. L.—Taxe de 1880, montant à.....$6

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Decatur et Chartres désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 81; le dit lot No 6 mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 120 pieds.

BILLAUD, LOUIS ANDRE—Taxe de 1880 montant à.....$1 80

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Urselines, Prieur, Johnson et Villere, désignés comme les lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 260; le dit lot No. 1 mesure 25 pieds de face à la rue Urselines sur 100 pieds de profondeur.

BOURG, CHAS. T.—Taxe de 1880, montant à.....$4 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Bienville et Dumaine, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 124; le dit lot No. 6 mesure 25 pieds de face à la rue Bassin, sur 125 pieds de profondeur.

BOURGEAU, MME C.—Taxe de 1880, montant à.....$6

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Miro, Esplanade et Tonti, désigné comme le lot No. 10 de l'Ilet No. 290; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds de profondeur.

BOURGEAU, MME C.—Taxe de 1880, montant à.....$6

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Miro, Esplanade et Tonti, désigné comme le lot No. 10 de l'Ilet No. 290; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds de profondeur.

BOYER, D. S—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, St. Louis, Genois et Telemaque, désignés comme les lots Nos. 15, 16, 17, 18, 19 et 20 de l'Ilet No. 402; les dits lots Nos. 15, 16 et 17 mesurent 94 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds de profondeur et Salcedo et mesurent 73 pieds de face à la rue Dumaine sur 85 pieds de profondeur

BOURGEAU, MME C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti et Telemaque et mesure 34 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de 92 pieds.

BARTHELEMY, J. F.—Taxe de 1880, montant à.....$6 50

Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Pierre Dupré et Gayoso, désigné comme lots Nos. 1 à 7 de l'Ilet No. 291, les dits 7 lots mesurent ensemble 31 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 114 pieds.

BEHAN, JAMES A.—Taxe de 18-0 montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Philippe, Derbigny, Roman et Orléans, désigné comme le lot No. 3 de l'Ilet No. 462; le dit lot No 3 mesure 25 pieds de face à la rue St. Philippe sur 100 pieds de profondeur.

BEHAN, MME JOHN H.—Taxe de 1880 montant à.....$ 1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti Tonti, St. Louis et Miro désigné comme le lot No. 90 de l'Ilet No. 90; le dit lot No 90 mesure 27 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 90 pieds.

BEHAN MME JOHN M.—Taxe de 1880 montant à.....$ 2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Conti, St. Louis et Miro, désigné comme le lot 29 de l'Ilet 300; le dit lot No. 29 mesure 32 pieds de face à la rue Tonti sur 84 pieds de profondeur.

BRENNAN, FRANCOIS—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Conti, Rochelaise et Dorgenois désigné comme le lot No 9 de l'Ilet 321, le dit lot No 9 mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur 100 pieds de profondeur.

BEUGNOT, DR. J. B.—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville